





Dans le comté de Richelieu

## Des travaux pour \$410,000

SOREL (DNC) — Un programme de travaux de voirie de près de \$410,000 vient d'être annoncé pour le comté de Richelieu, par le député de ce comté, l'hon. Gérard Cournoyer, ministre des Transports et des Communications. Certains de ces travaux sont déjà commencés, d'autres seront mis en chantier prochainement. Ils couvriront à peu près toutes les municipalités du comté.

M. Cournoyer a précisé que des études sont en cours actuellement pour d'autres projets de voirie qui pourraient coûter à la province quelque \$150,000 et qui s'ajouteraient au programme de \$410,000.

**Pont Turcotte**  
Les travaux destinés à améliorer les approches du Pont Turcotte, à Tracy, ont commencé mercredi matin. Le coût prévu est de \$30,000. Le gouvernement provincial procède à l'aménagement d'une nouvelle voie d'évitement vis-à-vis celle déjà existante et que l'on appelle communément "voie d'évitement de Marine Industries."

Rappelons ici que le Conseil Central des Syndicats nationaux de Sorel demandait ces améliorations depuis quelques années, dans des mémoires soumis aux autorités municipales et provinciales. Le Comité sénéchal des Emplois d'hiver avait soumis une demande semblable, de même que d'autres organismes de notre région.

La nouvelle voie d'évitement projetée ne servira que pour les automobilistes venant de Sorel, qui veulent quitter le pont pour se rendre à la Marine Industries ou aller dans le Quartier Richelieu, par exemple, en passant par la rue Cormier et le Chemin St-Roch. Quant à la voie d'évitement déjà existante, elle ne pourra être utilisée que pour s'engager sur le pont par les automobilistes qui viennent de Marine Industries, ou ceux qui viennent des usines de Québec Iron, Sorel Industries ou Crucible Steel, qui auront à emprunter la rue Montcalm, la rue Etienne, et la nouvelle voie qui sera construite le long du Richelieu. Cette nouvelle voie, qui passera sous le pont, servira en quelque sorte de lien entre les deux rampes d'accès et permettra un réseau de sens unique pour éviter les croisements particulièrement aux heures de sorties des usines.

Cette nouvelle voie, du côté de Marine Industries, ira rejoindre la rue Cormier, et du côté de Sorel Industries, elle ira rejoindre la rue Desjardins, en passant par la rue Etienne, voisine du garage de Tracy Automobile et du terrain de stationnement de Sorel Industries.

Les feux de circulation qui se trouvent présentement à la sortie du pont à Tracy disparaîtront et seront transportés à l'intersection de la route Marie-Victorin et du Chemin St-Roch.

**Autres travaux en cours**  
Sur la route 21, entre Sorel et St-Ours, le gouvernement dépensera quelque \$150,000. Les travaux d'élargissement, de terrassement et de fondation sont en cours.

La route du bord de l'eau, qui relie le village de St-Aimé à celui de St-Louis, le long de la rivière Yamaska, on procède actuellement à des travaux d'élargissement de la route, au terrassement et aux fondations. Le coût prévu est de \$58,000.

Posage de la pierre dans le rang du Brûlé, à St-Roch-sur-Richelieu. Travaux presque terminés. Coût: \$9,000.

Construction d'un pont neuf à St-Robert pour remplacer le Pont Leduc, entre le rang Bellevue et le rang de la 2e rivière Nord. Coût prévu: \$5,000. Terrassement, élargissement et clôture de la route St-Pierre-Fleury à St-Ours-sur-Richelieu. Coût prévu: \$27,000.

Remplissage de sable et posage de la pierre dans la cour de l'Ecole Centrale de St-Louis-de-Richelieu. Coût prévu: \$27,000.

Finition des approches du pont Salvas, sur la route reliant Yamaska et St-Aimé, \$3,000.

Asphalte sur le Chemin St-Roch, à Tracy, sur une longueur d'un mille et demi, du Club de Golf Sorel-Tracy vers St-Roch. \$25,000.

A Yamaska, réparation des ponts du Petit Chenail et du Chemin des Îles, \$3,000.

A Tracy, essouchement, terrassement et fondation d'une nouvelle voie d'un mille de longueur, partant de la Route Marie-Victorin, en face du Buffet Bertrand, pour aller rejoindre le Chemin St-Roch, non loin du Club de Golf. Coût prévu: \$33,000.

**Travaux prévus**  
Voici la liste des travaux de voirie qui seront en chantier bientôt dans le comté de Richelieu:

A Yamaska, élargissement, terrassement et fondation du rang du petit Chenail. Coût prévu: \$40,000. Il s'agit là de travaux urgents, car cette route est impraticable le printemps à la fonte des neiges et l'automne à la saison des pluies.

A St-Roch-sur-Richelieu, amélioration de la côte de la traverse. Coût prévu: \$3,000. Il s'agit d'enlever le mur de pierre et d'aménager un talus.

A Massueville, (village St-Aimé), octroi de \$5,000 pour des travaux d'égout de surface, et un octroi de \$7,600 pour aider à défrayer le coût de construction d'un réseau d'égout.

**Cultivateurs et étudiants**  
Le ministre provincial de l'Agriculture, M. Alcide Courcy, vient d'accorder pour le comté de Richelieu 3,000 heures supplémentaires pour les travaux d'amélioration des fermes.

Par ailleurs, divers travaux de voirie ont été faits cet été dans différents secteurs du comté, pour aider les étudiants. Ces travaux se sont élevés à environ \$12,000.

**Travaux commencés**  
DESCHAILLONS (D.N.C.) — La Compagnie McNamara a commencé les travaux de réfection au quai de Deschailons. On relève le quai de quatre pieds et on l'agrandit. Le contrat pour ce travail était de \$38,000 et avait été accordé il y a quelque temps.

**Système d'alarme à la Caisse Populaire de Manseau**  
MANSEAU (D.N.C.) — La Caisse Populaire de Manseau sera dotée sous peu d'un système d'alarme contre les vols. C'est ce qui a été décidé à l'unanimité à une réunion du conseil d'administration tenu mardi soir, sous la direction du président de la Caisse, M. Antonio Pallé.

Consentant de leur responsabilité de protéger la vie et les biens de leurs semblables, ces messieurs ont compris les bienfaits d'une telle installation.

**Réélue présidente**  
PRINCEVILLE (G.A.B.) — Mme Oliva Ouellette a été réélue présidente du cercle de Femmes de Ste-Hélène-de-Cherter. Cette nomination a été faite au cours de l'assemblée d'octobre dont le principal item inscrit à l'ordre du jour était l'élection d'un nouveau bureau de direction.

Mme Wellie Corriveau a été réélue vice-présidente et Mme Lionel Morin a de nouveau été choisie comme rédactrice bibliothécaire du cercle. Mme Jean-Paul Marcoux a été nommée au poste de secrétaire pour une autre année.

Trois nouvelles venues à la direction agront comme conseillères. Ce sont Mmes Marcel Savoie, Denis Binette et Delphis Guillemette. Les effectifs du cercle dépassent cinquante membres et 17 étaient présentes à la réunion.

Le concours mensuel de travaux d'arts ménagers était à l'honneur à la même occasion. La pièce à présenter consistait en une robe pour bébé. Les prix ont été attribués dans l'ordre suivant: Mme Denis Binette, Mlle Solange Gardner et Mme Jean-Marie Gardner.

Deux prix de présence ont favorisé Mmes Robert Corriveau et Leo-Paul Gardner. La date du premier mardi de chaque mois a été choisie pour les assemblées mensuelles de 1962-63. Comme par le passé, le curé de la paroisse, M. l'abbé Norbert Sauvageau agira comme aumônier du mouvement.

**La capacité de l'usine de filtration sera augmentée**  
VICTORIAVILLE (DNC) — Un projet à l'étude depuis quelque temps par les membres du conseil municipal de Victoriaville sera bientôt réalisé. Il s'agit d'ajouter un nouveau filtre aux trois qui sont déjà en opération sur le système d'approvisionnement en eau potable de la ville.

L'installation de ce filtre nécessitera quelques transformations à l'usine actuelle de filtration. Les réservoirs seront aussi adaptés au débit accru de l'usine.

Selon les prévisions, la réalisation du projet assurera l'efficacité du service pour les quinze prochaines années. C'est ce qu'a déclaré Son Honneur le maire P.A. Poirier en donnant des détails sur le projet à l'étude.

La dépense quotidienne d'eau s'établit à environ deux millions et demi de gallons à l'heure actuelle à Victoriaville. L'augmentation constante de la population et par conséquent, de la dépense d'eau oblige les édiles municipaux à faire une étude spéciale de ce problème qui sera résolu par l'addition d'un filtre à l'usine actuellement en service.

**La causette d'Isidore**  
Prix de soutien pour les oeufs  
Le programme de soutien du prix des oeufs vient d'être prolongé à une autre année. Les modalités en seront les mêmes que pour les 12 mois qui ont pris fin le 30 septembre.

Le ministre de l'Agriculture, l'hon. Alvin Hamilton, a annoncé à la Chambre des communes que l'Office de stabilisation des prix agricoles a été autorisé à continuer le programme de paiements d'appoint pour la prochaine campagne avicole, soit du 1er octobre 1962 au 30 septembre 1963. Le prix de soutien au producteur a été établi à 34 cents pour les oeufs de catégorie A gros. Ce prix de soutien, semblable à celui des 12 derniers mois, représente environ 90,7% de la moyenne des 10 dernières années.

Les paiements à chaque producteur se limiteront à 4,000 douzaines d'oeufs des catégories suivantes: "A" extra gros, "A" gros et "A" moyens. Pour être admissibles à tout paiement d'appoint, les producteurs devront d'abord s'inscrire à l'Office de stabilisation des prix agricoles et vendre leurs oeufs par l'intermédiaire de postes de classement enregistrés ou encore les vendre aux détaillants à titre de producteurs-classeurs.

Bien que le prix final au producteur pour la campagne 1961-62 ne soit pas encore connu, le ministre croit que le prix moyen pondéré sur le marché régulier durant ces 12 mois sera d'environ 33 cents la douzaine, un cent de moins que le prix de soutien pour les oeufs de catégorie "A" gros. Le ministre espère annoncer bientôt le montant exact des paiements d'appoint pour cette période.

**La notion de coopération au conseil**  
YAMASKA (D.N.C.) — La paroisse de Yamaska sera en vedette samedi le 15 décembre prochain à l'émission télévisée Soirée Canadienne. En effet M. Yvon Cartier a réussi à obtenir de CHLT-TV que la paroisse soit représentée au cours de l'hiver qui vient. La paroisse devra envoyer 40 personnes à ce programme comprenant 2 sets de 8 danseurs jeunes et vieux, 2 danseurs de gigue, 8 chanteurs, les représentants de l'autorité religieuse et civile et aussi tous ceux qui auraient quelques talents pour des numéros spéciaux.

**L'organisation du festival des fanfares amateurs**  
WARWICK (DNC) — Le travail se poursuit activement en vue de l'organisation du prochain festival des Fanfares Amateurs du Québec. Cette importante manifestation aura lieu à Warwick en 1963 et un comité spécial a été formé pour prendre la responsabilité de cet événement.

Une nouvelle collaboratrice vient d'être choisie pour secondar le travail des membres de ce comité dont le président est M. Blondin Plourde. En effet, Mlle Denise Martel a bien voulu accepter de remplir la charge de secrétaire du comité.

Les services de Mlle Martel seront d'un précieux concours, vu son expérience dans le travail de bureau. M. Blondin Plourde signale qu'il désire faire de ce festival des Fanfares Amateurs du Québec, l'événement de 1963 à Warwick.

**La causette d'Isidore**  
Prix de soutien pour les oeufs  
Le programme de soutien du prix des oeufs vient d'être prolongé à une autre année. Les modalités en seront les mêmes que pour les 12 mois qui ont pris fin le 30 septembre.

Le ministre de l'Agriculture, l'hon. Alvin Hamilton, a annoncé à la Chambre des communes que l'Office de stabilisation des prix agricoles a été autorisé à continuer le programme de paiements d'appoint pour la prochaine campagne avicole, soit du 1er octobre 1962 au 30 septembre 1963. Le prix de soutien au producteur a été établi à 34 cents pour les oeufs de catégorie A gros. Ce prix de soutien, semblable à celui des 12 derniers mois, représente environ 90,7% de la moyenne des 10 dernières années.

Les paiements à chaque producteur se limiteront à 4,000 douzaines d'oeufs des catégories suivantes: "A" extra gros, "A" gros et "A" moyens. Pour être admissibles à tout paiement d'appoint, les producteurs devront d'abord s'inscrire à l'Office de stabilisation des prix agricoles et vendre leurs oeufs par l'intermédiaire de postes de classement enregistrés ou encore les vendre aux détaillants à titre de producteurs-classeurs.

PLUS

# Avantageuses!

QUE JAMAIS

# Les Obligations d'Épargne du Canada sont faciles à acheter

Comme la plupart des gens, vous pouvez épargner, vous aussi, à condition d'y être encouragé. Les nouvelles Obligations d'Épargne du Canada vous apportent tout l'encouragement possible!

Elles sont offertes en coupures de \$50 et plus. Tout résident canadien, adulte ou mineur, peut en acheter, de même que toute succession de personne décédée. Limite d'achat par personne: \$10,000.

Vous pouvez acheter une Obligation de \$100 par retenues sur votre salaire pour aussi peu que 29 cents par jour. Il suffit de signer une commande d'achat. Vous pouvez aussi acheter des Obligations comptant ou par versements d'une banque, d'un courtier de placement ou agent de change, d'une société de fiducie ou caisse populaire.

Bien entendu, vous pouvez encaisser vos Obligations en tout temps avant leur échéance, à n'importe quelle banque, à leur pleine valeur plus les intérêts. Mais si vous les gardez, les

intérêts s'accumulent réellement. Ainsi, chaque Obligation de \$100 conservée jusqu'à l'échéance vaudra \$172.50, y compris les intérêts accumulés.

Achetez les nouvelles Obligations d'Épargne du Canada, elles sont plus avantageuses que jamais!



FACILES À ACHETER • SIMPLES À ENCAISSER • BONNES À GARDER